

4x4 City Tours

Société par actions simplifiée

au capital de 1.000 euros

Siège social : 106, impasse de la pastourelle à Fréjus (83600)

Société en formation

Nomination du Président par acte séparé

Les soussignés,

- Antoine Griveaud, demeurant à Fréjus (83600) sis 106, impasse de la pastourelle ;
- Paul Griveaud, demeurant à Fréjus (83600) sis 106, impasse de la pastourelle,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 4x4 City Tours, société par actions simplifiée, au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à Fréjus (83600) sis 106, impasse de la pastourelle.

Après avoir exposés qu'une société a été constituée entre eux, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 octobre 2024 à Fréjus, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte, et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leur article 19 la nomination d'un président par acte distinct pour une durée de 6 ans, renouvelable tacitement, ont procédé à cette nomination.

Les associés soussignés nomment en conséquence :

- Monsieur Antoine, Daniel, André GRIVEAUD, demeurant à Fréjus (83600) sis 106, impasse de la pastourelle, né le 30 juillet 1998 à Fréjus, de nationalité française, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité,

aux fonctions de président de la société pour une durée de 6 ans, dont le mandat sera tacitement renouvelable.

Antoine Griveaud accepte les fonctions de président, déclare n'en exercer aucune autre et n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Fréjus, le 17 Octobre 2024

ANTOINE GRIVEAUD

en 4 exemplaires

Paul Griveaud

Bon pour acceptation des fonctions de Président

